

FÉDÉRATION DE RUSSIE



Faits marquants

- Le HCR a soumis des commentaires à l'avant-projet de législation qui devrait être promulgué en 2010 afin d'améliorer le système d'asile.
- Quelque 2 700 demandes d'asile ont été déposées en 2009. Le Gouvernement a progressé de manière constante en instaurant un système d'asile qui fonctionne dans l'ensemble de cet immense pays.
- La Fédération de Russie continue à faire de grands pas en s'attaquant au problème de l'apatridie, y compris en élaborant une législation qui permettrait aux citoyens de l'ex-URSS d'obtenir la citoyenneté grâce à des procédures simplifiées. Près de 22 000 apatrides résident légalement en Fédération de Russie, ayant obtenu des permis de résidence ou une permission de séjour temporaire.
- Le nombre d'incidents violents dans le Nord-Caucase a augmenté au cours de la seconde partie de l'année 2009, obligeant le HCR à modifier ses programmes pour des raisons de sécurité. Le HCR et ses partenaires ont répondu à plus de 16 000 demandes de conseils légaux ou sociaux et ont réussi à combler les besoins en abris de plus de 100 familles dans la région.

Environnement opérationnel

Le HCR a progressivement diminué son rôle opérationnel en Fédération de Russie car le Service fédéral des migrations du Gouvernement mène à bien la détermination du statut de réfugié et examine les décisions relatives à l'asile. En 2009 le Service a accordé le statut de réfugié à près de 200 personnes, ainsi que l'« asile temporaire » à quelque 2 300 individus, le nombre de bénéficiaires de protection internationale se chiffrant à presque 4 900 au total. Près de 1 700 demandes étaient encore en souffrance à la fin de l'année.

Le marasme économique au niveau mondial a eu un impact négatif sur le marché du travail, et un nombre considérable de personnes relevant de la compétence du HCR ont perdu leur emploi.

Dans le Nord-Caucase, des incidents de sécurité ont continué à restreindre l'espace humanitaire en mettant en évidence les risques auxquels sont confrontées les organisations des droits de l'homme et humanitaires.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Le HCR a continué à offrir une expertise technique au Service fédéral des migrations afin d'améliorer la qualité des décisions

relatives à l'asile grâce à des mesures de développement des capacités. L'Organisation a également assuré un soutien juridique et social, mais se doit d'augmenter l'assistance médicale aux demandeurs d'asile les plus vulnérables.

Trouver une réponse au problème de l'apatridie est demeuré une priorité. En étroite collaboration avec le Gouvernement, le HCR a travaillé à identifier et quantifier le nombre d'apatrides et ceux en danger d'apatridie en leur donnant des conseils et un soutien.

Le HCR a également préconisé l'adhésion de la Fédération de Russie aux Conventions de 1954 et de 1961 relatives à l'apatridie, ainsi qu'aux instruments régionaux pertinents. Il a aussi plaidé pour des amendements à la législation relative à la nationalité afin de la rendre conforme au droit international.

L'Organisation a initié la création d'un groupe de travail chargé de lutter contre la xénophobie et promouvoir la tolérance avec un large éventail de partenaires. La première réunion s'est tenue en décembre à Moscou en vue d'échanger des informations.

Dans le Nord-Caucase, le HCR a travaillé à trouver des solutions durables.

● Protection et solutions

Le HCR a soumis des commentaires à l'avant-projet de loi sur les réfugiés qui devrait être soumis à la Douma (le Parlement) en 2010. L'avant-projet de législation contient des dispositions positives, y compris la protection sociale pour les demandeurs d'asile.

La Fédération de Russie a naturalisé 369 réfugiés au cours de l'année. Le HCR a trouvé des opportunités de réinstallation pour 280 réfugiés qui ne pouvaient pas s'intégrer localement ou être rapatriés. Quelque 60 personnes ont choisi le rapatriement librement consenti, principalement vers l'Afghanistan.



Au centre d'accueil des réfugiés de Saint-Petersbourg, géré par le HCR, les demandeurs d'asile bénéficient de conseils.

La plupart des déplacés internes tchéchènes en Ingouchie ont vu leur statut de déplacé interne être révoqué au cours de l'année, suite à une étude montrant que la majorité d'entre eux étaient prêts à rentrer en Tchétchénie. Le HCR a essayé de s'assurer que leur changement de statut ne les obligeait pas à rentrer immédiatement. Toutefois, leur accès à l'assistance sociale a été affecté : plus de 2 200 personnes qui avaient été logées dans des abris temporaires financés par le Gouvernement ont été obligées de trouver d'autres logements. Le HCR est intervenu auprès des autorités gouvernementales pour permettre à ces personnes de rester dans les abris pendant l'hiver. En outre, par l'entremise de son partenaire d'exécution, le HCR a produit 160 tentes afin d'offrir un hébergement aux personnes rentrant de Tchétchénie ou s'intégrant en Ingouchie.

Près de 46 500 déplacés internes tchéchènes en Fédération de Russie ont été confrontés à de nombreux obstacles au retour, dont l'absence d'hébergement et le chômage. Au total, 775 déplacés internes ont effectué un rapatriement librement consenti en Tchétchénie à partir de l'Ingouchie en 2009.

Le Gouvernement a prolongé les permis de résidence de quelque 22 000 apatrides et cherché des solutions pour environ 50 000 apatrides restant dans le pays. Le HCR a renforcé sa collaboration avec le Département de la nationalité, offrant une expertise juridique et une assistance en fournissant des informations sur la portée et les conséquences de l'apatridie.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Géorgie	2 300	2 300	-	-
	Afghanistan	2 100	2 100	-	-
	Pays divers	470	470	-	-
Demandeurs d'asile	Géorgie	800	800	-	-
	Afghanistan	600	600	-	-
	Pays divers	240	240	-	-
Déplacés internes	Fédération de Russie	56 800	56 800	-	-
Personnes dans une situation assimilable à celle des réfugiés	Fédération de Russie	23 100	23 100	-	-
	Apatrides	50 000	2 500	45	-
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Fédération de Russie	900	900	-	-
Rapatriés (réfugiés)	Pays divers	30	30	-	-
Total		137 340	89 840		

L'Organisation a également aidé les ONG à assurer une assistance juridique gratuite. Le HCR est entré en contact avec différentes ONG pour établir ou rétablir des liens avec les communautés minoritaires telles que les Meskhètes, les Kurdes et les Yézidis afin d'identifier les causes profondes de l'apatridie en leur sein.

○ Activités et assistance

Abri et autres infrastructures : le HCR a fourni des abris permanents à 49 familles de déplacés internes qui avaient accès à des terres et cherchaient à s'intégrer localement. Parmi celles-ci, 35 familles ont reçu du matériel pour abri et 14 autres, qui étaient particulièrement vulnérables, ont reçu des maisons. Trente autres familles ont reçu du matériel pour abri en vue de les aider à rentrer et à se réintégrer en Tchétchénie. Le HCR a également fourni des abris temporaires (tentes) à 27 familles ayant effectué un rapatriement librement consenti en Tchétchénie suite à la fermeture des sites temporaires en Ingouchie.

Activités génératrices de revenu : le HCR a mis en oeuvre 14 projets à impact rapide en Ossétie du Nord-Alania, y compris dix projets générateurs de revenu et quatre projets de rénovation des infrastructures. Ces derniers comprenaient l'amélioration des systèmes hydrologique et électrique. Les projets ont bénéficié à quelque 500 personnes dans le cadre des efforts du HCR en vue d'améliorer l'intégration et les moyens d'existence.

Appui opérationnel (aux agences) : le HCR s'est efforcé de sensibiliser l'opinion publique au déplacement forcé dans l'ensemble de la Fédération de Russie, en particulier grâce à des événements en lien avec la Journée mondiale des réfugiés, y compris des expositions et une visite permettant aux médias de se familiariser avec le Nord-Caucase. Plus de 55 journalistes ont participé à des ateliers, et plus de 35 000 personnes ont pris part au 15^e Festival du film sur les droits humains, qui est organisé par la Guilde des réalisateurs russes et en partie parrainé par le HCR.

Assistance juridique : le réseau de partenaires juridiques du HCR dans l'ensemble de la Fédération de Russie a fourni plus de 31 200 consultations juridiques par l'intermédiaire de près de 60 centres bénéficiant d'un soutien. Les centres ont assuré une assistance juridique aux demandeurs d'asile, réfugiés, apatrides ou autres personnes déplacées. L'assistance comprenait la rédaction de lettres de soutien juridique, le classement des informations amicus curiae et l'apport d'une aide concernant les affaires judiciaires. Les bureaux d'aide juridique se sont également engagés en faveur de 40 mineurs non accompagnés et victimes de violences sexuelles et sexistes.

Travaillant en collaboration avec le Gouvernement et les ONG, le HCR a mené des campagnes d'information en vue de sensibiliser les apatrides à la nécessité de régulariser leur statut juridique et a soutenu les réseaux d'ONG apportant une assistance juridique aux apatrides demandant la nationalité.

En 2009, le HCR a organisé deux séminaires à l'intention de juges et de procureurs généraux de Tchétchénie, d'Ingouchie, du Dagestan et d'Ossétie du Nord-Alania pour discuter des normes internationales et des mécanismes nationaux permettant d'assurer la protection juridique des personnes déplacées.

Besoins domestiques : le HCR a fourni une assistance financière à 100 familles vulnérables au minimum à Moscou et à deux familles vulnérables à Saint-Petersbourg. De plus, des protections périodiques ont été distribuées à plus de 280 femmes à

Moscou et à quelque 150 autres à Saint-Petersbourg (ce qui représente 62 pour cent des femmes bénéficiaires éligibles qui sont effectivement venues récupérer des protections périodiques).

Le HCR a également assuré une assistance d'urgence sous forme de vivres, de vêtements et d'autres articles non alimentaires à plus de 240 individus extrêmement vulnérables en Tchétchénie, au Dagestan, en Ingouchie et en Ossétie du Nord-Alania.

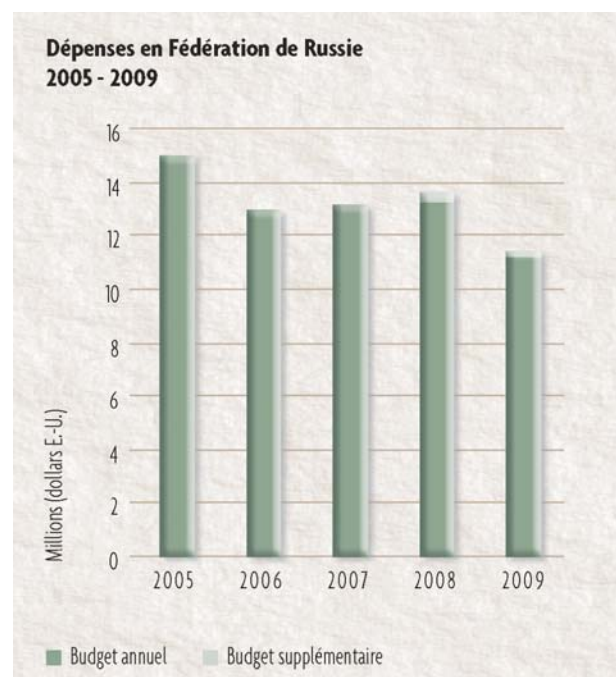
Santé et nutrition : le HCR a financé des services de santé primaires pour quelque 2 500 demandeurs d'asile et réfugiés reconnus à Moscou et à Saint-Petersbourg qui n'avaient pas de permis de résidence. Les enfants ont fait l'objet d'une attention particulière, et plus de 300 d'entre eux ont été assistés en vue d'obtenir les vaccins et les certificats de santé nécessaires pour s'inscrire à l'école publique.

Services communautaires : le centre de soutien aux réfugiés à Moscou, un centre communautaire à Saint-Petersbourg et trois centres soutenus par le HCR à l'extérieur de Moscou ont mené des activités axées sur les communautés à l'intention de quelque 700 personnes. Ces centres ont distribué des subventions en espèces pour les situations d'urgence, des articles d'hygiène pour les femmes et des prothèses à l'intention de ceux qui en avaient besoin ; ils ont par ailleurs organisé des activités pour plus de 500 enfants.

○ Contraintes

En dépit des efforts des autorités de la Fédération de Russie pour améliorer le système d'asile, un certain nombre de lacunes ne sont toujours pas comblées. Parmi celles-ci figurent la nécessité de mettre en oeuvre le système d'enregistrement en vue d'améliorer l'accès à l'aide sociale et médicale des demandeurs d'asile et réfugiés. Le grand nombre de districts au sein de la Fédération représente un défi en terme de cohésion des procédures. En outre, la crise économique a restreint davantage les perspectives d'emploi.

Dans le Nord-Caucase, près de la moitié de la population du Dagestan et de l'Ingouchie sont des déplacés internes de Tchétchénie. Cette population importante de déplacés internes représente un lourd fardeau pour les Républiques les accueillant. Les conditions de retour en Tchétchénie continuent



à être entravées par le manque de sécurité, de logements et de perspectives économiques.

En raison de contraintes liées à la sécurité dans le Nord-Caucase, l'Organisation s'est reposée sur des partenaires pour assurer le suivi de ses activités.

Informations financières

Tous les besoins évalués ne pouvaient pas être comblés de manière satisfaisante dans le cadre du budget du HCR. Cette réalité a fait que les programmes étaient parfois prolongés et que le désengagement des interventions opérationnelles directes était retardé.

Organisation et mise en oeuvre

Le régime d'asile du Gouvernement étant opérationnel, le HCR a pu s'orienter vers un rôle consultatif, se concentrant davantage sur les conseils à l'intention des demandeurs d'asile et apportant des réponses aux décisions négatives de première instance. Toutefois, le grand nombre de cas nécessitant une réinstallation exigeait un personnel suffisant pour effectuer la détermination du statut de réfugié et le travail de soumission des dossiers.

En 2009, l'opération du HCR en Fédération de Russie comptait 61 membres du personnel comprenant 10 fonctionnaires internationaux, 38 collaborateurs nationaux, deux Jeunes experts associés (JEA), six VNU (deux internationaux, quatre nationaux), un consultant et quatre collaborateurs avec des contrats d'assistance temporaire. Les programmes ont été gérés par la délégation à Moscou et deux bureaux de terrain à Vladikavkaz et à Nazran.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec 16 partenaires d'exécution. L'évaluation des besoins globaux, qui a défini les besoins d'ensemble des personnes relevant de la compétence du HCR en Fédération de Russie, a permis la création de groupes de travail sur la tolérance, les abris, les questions juridiques, ainsi que les femmes et les enfants. L'exercice conjoint d'évaluation participative s'est avéré un outil utile d'analyse des problèmes, permettant d'élaborer une vision des programmes et d'identifier des alternatives aux activités d'assistance matérielle, tout en élargissant considérablement l'éventail des partenaires opérationnels.

Évaluation générale

Des efforts renouvelés seront nécessaires pour faciliter l'accès au système d'asile. Pour ceux parmi les réfugiés qui ont été reconnus, il faut encore trouver une réponse à la question de l'enregistrement de séjour afin qu'ils puissent avoir accès aux services et à l'emploi. La préparation a été effectuée en vue d'attirer davantage l'attention sur les questions d'apatridie, en particulier par des conseils juridiques et un plaidoyer pour l'adhésion de la Fédération de Russie aux conventions pertinentes des Nations Unies. Dans le Nord-Caucase, des progrès ont été effectués afin que les déplacés internes et les réfugiés bénéficient d'un meilleur accès aux droits, mais davantage de ressources sont nécessaires pour trouver des solutions durables.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : Association of media managers of Russia "ARS-PRESS", Civic Assistance, Centre de défense des droits de l'homme "Mémorial", Centre de coopération internationale de la Croix-Rouge à Saint-Petersbourg Conseil danois pour les réfugiés, Croix-Rouge de Saint-Petersbourg, Ethnosfera, Equilibre-Solidarity Faith, Hope and Love, Fonds pour l'enfance de l'Ossétie du Nord-Alania, Guilde des réalisateurs russes, Magee WomanCare International, Nizam Foundation, Réseau "Migration et droit", Stichting Russian Justice Initiative, Vesta

Autres : OIM, VNU

Partenaires opérationnels

Gouvernement : Administration locale de la République d'Ossétie du Nord-Alania, Bureau du Procureur général, Bureau du Médiateur de la Fédération de Russie, Cour suprême, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Investissement et des Relations économiques avec la République d'Ossétie du Nord-Alania, Service fédéral des migrations, Service des garde-frontières, ministère des Nationalités de la République d'Ossétie du Nord-Alania, ministère de la Protection civile, ministère des Situations d'urgence et de l'élimination des conséquences naturelles (EMERCOM)

ONG : Caucasian Refugee Council, Branches de la Croix-Rouge russe, Grats

Autres : CE, Direction du développement et de la coopération de la Confédération helvétique (DDC), FICR, CICR

Budget, revenus et dépenses en Fédération de Russie (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	12 722 492	4 361 004	8 590 972	12 951 977	11 296 188
Crise du Caucase - BS	124 127	0	124 127	124 127	124 127
Total	12 846 619	4 361 004	8 715 099	13 076 104	11 420 315

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR en Fédération de Russie (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 565 865	13 639	3 579 504	0
Abris et infrastructure	644 526	0	644 526	114 503
Appui opérationnel (aux agences)	388 196	0	388 196	133 682
Assistance juridique	2 277 167	0	2 277 167	743 558
Besoins domestiques	116 123	0	116 123	18 283
Santé et nutrition	509 785	0	509 785	259 480
Services communautaires	368 393	0	368 393	181 206
Versements aux partenaires d'exécution	1 797 475	73 613	1 871 088	(1 471 092)
Sous-total des activités opérationnelles	9 667 528	87 252	9 754 780	0
Appui aux programmes	1 628 659	36 875	1 665 535	0
Total des dépenses	11 296 188	124 127	11 420 315	0

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(12 463)

Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	4 748 255	73 613	4 821 868	
Dépenses rapportées	(2 950 780)	0	(2 950 780)	
Solde	1 797 475	73 613	1 871 088	

Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution			
Du au 1 ^{er} janvier			1 497 526
Dépenses rapportées			(1 471 092)
Remboursés au HCR			(22 206)
Ajustement dû aux taux de change			0
Du au 31 décembre			4 228